

Fiche I – La populiculture

Définition

Le peuplier se distingue des autres essences forestières, notamment feuillues, par son excellente rectitude, sa vitesse de croissance et son aptitude au *bouturage** exceptionnelles. Il fait l'objet d'un traitement sylvicole spécifique, relativement intensif, la populiculture, dont les principales particularités sont :

- ▶ l'introduction de peupliers sous forme de *plançons**,
- ▶ l'utilisation d'un nombre réduit de variétés (cultivars) issues d'un processus de sélection génétique très poussé,
- ▶ la plantation de la peupleraie à densité définitive (pas d'éclaircies),
- ▶ la possibilité d'y associer une activité complémentaire (culture à gibier, sapins de Noël...).

Principaux objectifs

La populiculture a pour objectif principal de produire, dans les délais les plus brefs possibles, des lots homogènes de grumes de peupliers de qualité (élaguées) utilisables pour le déroulage et le sciage.



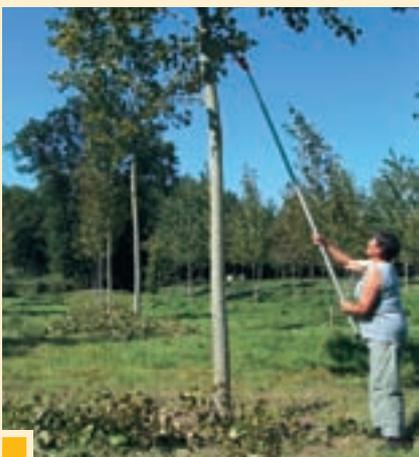
Installation d'un plançon de peuplier sur terrain labouré

Schéma sylvicole

Principales interventions	Nature de l'intervention	Périodicité, programmation
Plantation de peupliers	Introduction de plançons ou boutures à espacement de 7 mètres sur 7, de 8 mètres sur 8 ou écartement approchant. Prévoir la pose de protections individuelles en cas de risques de frottis par les cervidés.	
Regarnis	Remplacement des plants disparus, de préférence dans les 2-3 ans qui suivent la plantation. L'intervention se justifie lorsque le nombre ou la répartition des plants manquants risque d'affecter la production de la parcelle. A partir de 20% de plants morts, le risque est certain.	Opération à réaliser obligatoirement : - au plus tard 5 ans après la coupe rase, si la plantation ne remplit pas les conditions requises en matière de reconstitution (cf. page 141), - si la plantation n'atteint pas les seuils de réussite requis alors qu'elle a bénéficié d'une aide de l'Etat à l'investissement forestier.
Dégagements	Lutte contre la végétation, notamment herbacée, qui ralentit la croissance des plants. A réaliser tant que la plantation souffre de la végétation concurrente.	Réaliser au minimum un dégagement annuel pendant les deux années qui suivent la plantation. Privilégier les entretiens mécaniques (travail du sol) quand le terrain le permet, afin de limiter l'emploi de produits phytocides.
Défourchage(s)	Suppression, sur une hauteur de 6 à 8 mètres, des grosses branches à insertion aiguë, sur l'axe principal.	Réaliser une à deux interventions entre la 2 ^{ème} et la 5 ^{ème} année de plantation en fonction de la branchaison des peupliers.
Elagage à 6 ou 8 mètres	Suppression systématique, sur l'ensemble des arbres, des branches latérales afin de produire du bois sans nœud. Intervention progressive jusqu'à ce que la hauteur élaguée atteigne 6, voire 8 mètres.	Prévoir deux à trois interventions espacées de 2-3 ans entre la 3 ^{ème} et la 8 ^{ème} année de plantation.
Coupe rase	Récolte de la totalité du peuplement.	Entre 15 et 30 ans selon la vitesse de croissance du peuplement.



// *Désherbage localisé au pied des plançons*



// *Peupleraie de 4 ans en cours d'élagage*

© F. Barbotin - CRPF Pays de la Loire



// *Coupe rase mécanisée d'une peupleraie*

© F. Barbotin - CRPF Pays de la Loire



// *Grumes de peupliers*

■ **Avantages, contraintes et inconvénients**

► **Pour le propriétaire forestier**

Avantages

- cycle de production très court pour une essence forestière,
- essence très productive à forte rentabilité (en comparaison des autres essences forestières),
- sylviculture bien maîtrisée,
- forte demande régionale de la part de l'industrie de l'emballage léger.

Contraintes et inconvénients

- culture sujette à des problèmes phytosanitaires récurrents (rouilles...) et fragilisée par l'absence de diversité génétique liée au mode de production des plants de peupliers (multiplication végétative).

► **Vis-à-vis des objectifs de la gestion durable des forêts**

Avantages

- très forte productivité de bois d'œuvre,

Inconvénients

- utilisation de variétés à très faible diversité génétique, sensibles aux agents pathogènes,
- culture parfois critiquée pour d'éventuels impacts négatifs sur la qualité des eaux, en station de bord de cours d'eau, lorsque les précautions élémentaires d'utilisation des produits agropharmaceutiques (voir page 109) ne sont pas respectées,
- caractère artificiel des plantations s'intégrant parfois mal dans le paysage en raison de leur aspect très régulier.

■ **Conditions sylvicoles favorables**

La culture du peuplier présente le grand intérêt de produire en un temps record une quantité importante de bois recherché par les industriels bretons mais exige un suivi rigoureux pour atteindre les objectifs recherchés.

L'extension souhaitable de la populiculture doit concerner de préférence les prairies et les terres délaissées par l'agriculture, qu'il n'est pas nécessaire de dessoucher, ni de fertiliser.

Le choix de la station est un élément absolument déterminant pour la culture du peuplier.